Décision 01-D-05 du 05 avril 2001

relative à des pratiques mises en œuvre par l'agence régionale d'hospitalisation de Midi-Pyrénées

Posted on: 07 mai 2001 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Messieurs Quesnel, de Grove, Duprat, Carrie radiologue, Centre de radiologie de la Polyclinique du Parc à Toulouse, le groupement d'intérêt économique Scanner 31
Dispositif(s)	Irrecevabilité Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Agence régionale d'hospitalisation de Midi-Pyrénées, organismes de sécurité sociale et de protection sociale

Lire

le texte intégral de la décision

16.52 Ko